

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DE LA SANTE ET DES
AFFAIRES SOCIALES

SECRETARIAT GENERAL A LA SANTE
PUBLIQUE

RECTIFICATIF N° 79/097 du 21/02/79
MSAS, SGSP, etc.

Au décret n° 76/380/MSAS du 12 Octobre 1975
portant titularisation au titre de l'année
1975 des fonctionnaires stagiaires des Cadres
de la Catégorie A Hiérarchie I des Services
Sociaux (Santé Publique).

PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT
MINISTRE DU PLAN

AU LIEU DE :

a) - MEDICINS

au 6ème échelon - indice local 1.400

M. BOURAMOU Christophe, p.c. du 26.6.75 - Hôpital Général B/Ville

LIRE :

a) - MEDICINS

au 7ème échelon - indice local 1.540

M. BOURAMOU Christophe, p.c. du 26.4.75 - Hôpital Général B/Ville

Le reste sans changement.

Brazzaville, le 21 FEVRIER 1979

Colonel Louis SYLVAIN SIA.

P. Le Ministre des Finances en Mission,
le Ministre Délégué auprès du Premier
Chargé du Plan.

F. B I T A.

Le Ministre du Travail et de la Justice,
Garde des Sceaux

A. MOUELE.

D.B.

D.C.F.

1. Le Ministre des Finances en Mission,
le Ministre Délégué auprès du Premier
Chargé du Plan

le Ministre de la Santé et des
Affaires Sociales

Médecin Commandant D.A. NISSONTSA:-

AMPLIATION

- J.E.P. 1
- ZEP 3
- D.B. 3
- D.C.F. 1
- Minisante 1
- Hôpital Général B/V 2
- Intéressé 1
- SGCE B/C 3
- SGSP 4